

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 45 (1894)

Artikel: Causerie
Autor: Bertholet, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-763203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

daure auch aus dem Grunde diesen Ausgang, weil dann meine Schadenberechnung durch eine kompetente Persönlichkeit kontrolliert worden wäre. Möglicherweise hat auch die Höhe der Forderung die Nordostbahngesellschaft veranlasst, den Rechtsweg zu betreten, die sonst in Regulierung solcher Entschädigungen ziemlich entgegenkommend ist. Auch ist mir gesagt worden, dass sie zu gütlichen Verhandlungen bereit gewesen wäre. Sei dem, wie ihm wolle, so können die Eigentümer von an Eisenbahnen anstossenden Waldungen nicht vorsichtig genug sein; wenn sie solche Schädigungen und Klageabweisungen vermeiden wollen, so haben sie mit allen ihnen zu Gebote stehenden Mitteln auf die Anlagen von Sicherheitsstreifen zu dringen.

Orelli, Forstmeister.

Causerie.

Ensuite des modifications incessantes que certains spécialistes cherchent à introduire dans les classifications et dans la nomenclature scientifiques, il peut arriver à tout homme de profession libérale de se trouver fort désorienté lorsqu'il veut consulter un nouvel ouvrage.

Le forestier spécialement, qui pour exercer sa vocation a dû étudier des sciences très variées, est généralement empêché par ses travaux pratiques de se maintenir dans ces diverses branches au courant de toutes les innovations proposées.

Restreignons-nous à une seule de ces disciplines. Certainement nous admirons avec quelle aisance nombre de botanistes créent en un tour de main, pour une différence de forme de la plus minime importance, telle variété, race, voire même telle espèce nouvelle, mais nous pouvons nous demander si ces créations seront durables et, souvent même, si elles méritent d'être adoptées.

Prenons un exemple, et, dans ce but, faisons un tour dans le Jura; les deux versants de la Vallée de Joux nous fournissent à ce propos des documents intéressants. Nous raconterons pour une seule essence, le hêtre, aussi exactement que possible, ce que nous y avons rencontré, puis, en observateur consciencieux du respect dû aux maîtres de la science, nous ouvrirons quelques ouvrages de botanique forestière et nous comparerons. Notez bien que nous parlons d'ouvrages de

botanique forestière, donc, d'œuvres à l'usage du forestier, œuvres pensées et écrites pour lui.

En août 1880, alors que mon père avait charge de reviser le plan d'aménagement de la forêt cantonale de Petrafelix, je l'accompagnais souvent. Les calculs de matériel et de facteurs de réduction ne présentant pas alors pour moi un très vif intérêt, j'herborisais de préférence. Dans ces dispositions, il m'arriva d'observer un singulier fayard. Petit arbuste, de modeste apparence, crû là spontanément, nous n'en doutons pas — qui donc serait venu l'y semer ou l'y planter? — cet étrange compagnon était perdu sans autre, en pleine forêt, à une altitude approximative de 1280 mètres, sur le flanc d'un „golet“.*) S'installant bien commodément, à une exposition ouest-nord-ouest, sur l'étage portlandien du groupe jurassique supérieur, dans un sol d'un calcaire marneux, notre jeune hêtre — il pouvait avoir atteint la cinquantaine — nous frappa par le limbe de ses feuilles. Nous décrivons ces dernières ainsi qu'il suit:

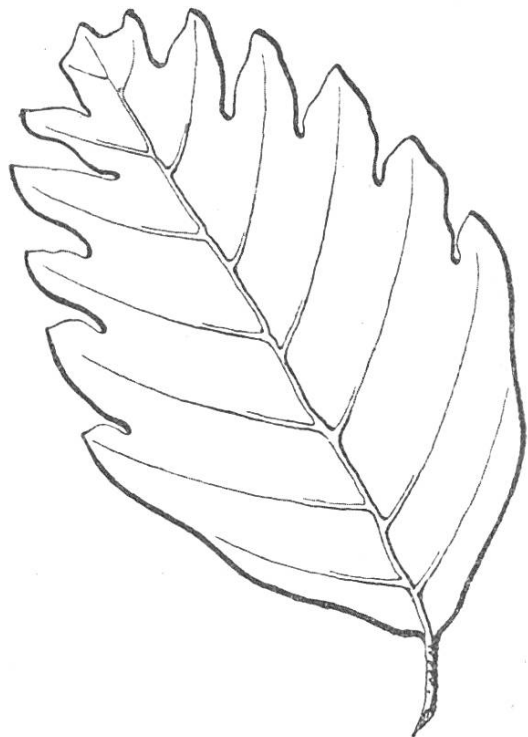


Fig. 1.

„incisées-profondément dentées, crénelées, ou ayant même la tendance à être pennatifides sur les deux tiers supérieurs de leurs pourtours, pointues.“ (Fig. 1.)

A première vue, mais à première vue seulement, cet arbuste rappelle le chêne par ses feuilles. La différence consiste en ce que celles-ci sont, de même que celles de la forme ordinaire du hêtre, ovales, tandis que la feuille de nos deux chênes principaux est obovale.

Tout à côté, un autre fayard, de même dimension à peu près, entrelaçait presque sa ramure à celle du spécimen précité. Les

*) Pour messieurs les forestiers de langue allemande que cette expression locale pourrait intriguer, comme nous le fait très obligeamment observer M. le Dr. Fankhauser, nous nous permettons de nous y arrêter. Les habitants de la Vallée de Joux appellent *golet* à la surface du sol, un enfoncement allongé, mais de faible étendue, sorte de dépression de terrain que l'on rencontre beaucoup dans le Jura.

feuilles, dans leur contour général, semblables à celles du hêtre commun, s'en distinguaient cependant par des bords crispés, armés de dents aiguës (fig. 2), en sorte qu'on aurait pu les prendre pour celles du charme. Quoique dans son ensemble, notre petit foyard accusât ces caractères d'une façon très franche, nous remarquâmes vers sa base quelques branches dont les feuilles étaient ou entières ou légèrement dentées ou enfin plus ou moins analogues à celles du pied précédemment décrit.

Bref, nous n'avons pas goûté un minime plaisir à voir la monotonie du feuillage du hêtre brisée pour un moment par ces diverses

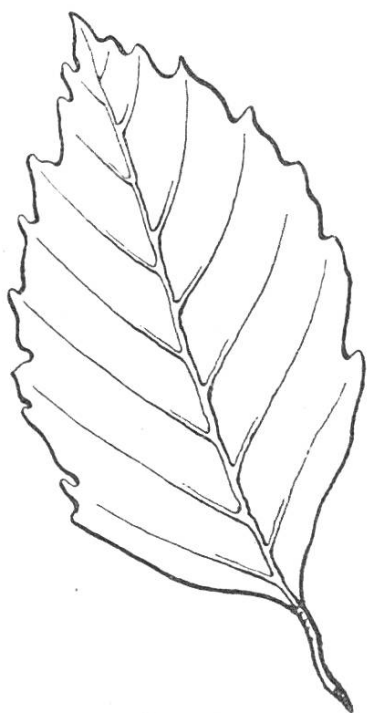


Fig. 2.

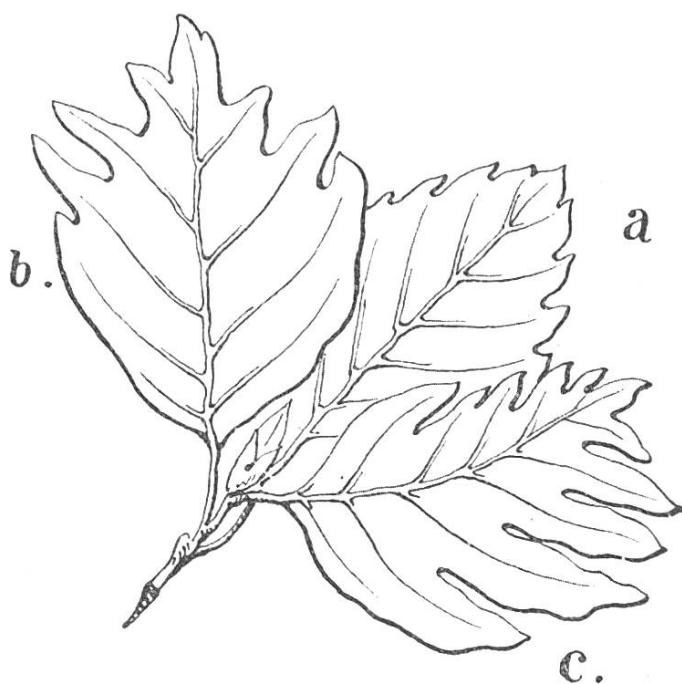


Fig. 3.

formes de feuilles, nous donnant d'une manière passagère l'illusion des peuplements plus mélangés des régions inférieures.

La vaste forêt du Risoud, propriété de l'Etat de Vaud, nous ménageait elle aussi des surprises. Lors des dénombrements que nous y fîmes quelques années plus tard, nous cueillîmes, soit dans le haut de la Série IX, vers 1,330 *m* au-dessus de l'Océan, soit dans les „Pierrailles“ de la Série X, à 1,250 *m* environ d'altitude, des formes de fayard assez semblables aux exemplaires qui nous ont occupé tout à l'heure. Nous sortons de notre herbier un rameau desséché de l'un de ces petits arbres. Sur une longueur de quatorze centimètres, nous comptons, en remontant du gros bout à la cime, quatre feuilles absolument normales; deux, dentées plus ou moins sensiblement (fig. 3, *a*); une dont de la moitié supérieure est incisée

presque jusqu'à la demi-longueur des nervures secondaires (fig. 3, *b*); la feuille la plus rapprochée du bourgeon terminal enfin, présente un limbe profondément, mais irrégulièrement pennatilobé; ce limbe manque en outre de symétrie: son côté droit est approximativement du double plus développé que celui de gauche (fig. 3, *c*). — La roche, aux deux endroits du Risoud, habités par ces hêtres, appartient à l'étage ptérocérien, du même jurassique supérieur qu'à Petrafelix. Le sol est donc aussi calcaire.

Fidèle à notre programme, ouvrons maintenant quelques ouvrages de botanique forestière.

Prenons d'abord Luerksen, volume des plus intéressants d'ailleurs. Le hêtre y est défini au grand complet en sa forme ordinaire, sous le nom de *fagus sylvatica*. Nous n'ennuierons pas ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu nous suivre jusqu'ici, en énumérant les caractères indiqués par cet auteur au sujet de la feuille; chacun les connaît. A la fin de toute la caractéristique, nous trouvons enfin, alors que la feuille du hêtre commun n'a été décrite que comme entière, une variété *incisa Willd.* à „feuilles incisées-grossièrement dentées, presque pennatifides (fiederspaltig), longuement appointies“, variété connue jusqu'à présent à l'état sauvage en *un seul* spécimen, dans les bois de la commune de Reichenbach, près d'Ettlingen (grand-duché de Bade).

Willkomm, lui aussi, après nous avoir mentionné, dans la forme commune du hêtre, la feuille, telle qu'on la rencontre en général, nous cite quelques variétés, ainsi β) *incisa Willd.* A cette différence près que pour lui les feuilles en sont seulement „pointues“ et non pas „longuement appointies“, comme le veut Luerksen, il nous indique ici les mêmes caractères que l'auteur premièrement consulté. Nous remarquons en plus que le professeur Willkomm est moins catégorique quant à la rareté de ce foyer: il ne restreint pas à un seul exemplaire la plante sauvage, bien qu'il ne désigne, il est vrai, pas d'autres lieux de provenance spontanée que précisément celui dont parle Luerksen. Il ajoute enfin qu'on obtient aussi cette forme par la culture.

Les variétés „ γ) *asplenifolia*“ et „ δ) *cristata*“ qu'il énumère comme appartenant aux jardins, n'ont pas, d'après lui, leurs pareilles en forêt; nous ne nous en occuperons donc pas pour le moment.

Nous voilà bien arrangé! Nous croyions avoir rencontré à Petrafelix et au Risoud des hêtres à formes de feuilles, différant acciden-

tellement de celle qu'ils montrent communément, et voici que les auteurs à l'ordre du jour nous mettent en présence de *variétés* déterminées, décorées de noms latins. Soit, nous chercherons à classer nos fayards de la Vallée de Joux dans les prétendues variétés, en face desquelles nous sommes ainsi placé.

La première forme, cueillie à Petrafelix a son rang tout trouvé dans la variété *incisa* de Luerssen et Willkomm; elle peut assez bien s'y laisser adapter, à condition qu'on s'en tienne à la définition de Willkomm, parce que les feuilles de ce hêtre ne sont pas longuement appointies, mais bien simplement pointues. Certains auteurs appellent cette forme, en la déclarant variété, *fagus sylvatica quercifolia*. Nous ne répéterons pas ici la raison pour laquelle nous ne nous associons pas à cette manière de voir.

Où classer toutefois les autres exemplaires recueillis? Abstraction faite de l'observation susindiquée à propos des branches inférieures, appellerons-nous la forme décrite en second lieu: *fagus sylvatica carpinifolia*? On pourrait être tenté de le faire, cependant nous ne trouvons ce nom nulle part.

Où placer surtout les formes hétérophylles du Risoud? Leur appliquerons-nous les divers noms, créés par les horticulteurs dans un but spéculatif, de *laciniata*, *asplenifolia*, etc., ou les baptiserons-nous simplement: *fagus sylvatica heterophylla*?

Cela pourrait présenter quelque avantage; considérant néanmoins la valeur toute accessoire des caractères fournis par la feuille, et dans le cas présent par l'aspect de la feuille dans son ensemble, en comparaison de ceux des étamines et du pistil, nous ne voyons plus aucun inconvénient à renoncer à tout ce bagage inutile, surtout pour un forestier. Pourquoi fonder si facilement des variétés, en les déterminant d'après les contours d'un organe unique, secondaire comme la feuille, si susceptible de revêtir les formes les plus variables?

A l'idée de qui viendra-t-il donc de forger différentes variétés de *mûrier blanc*, parce que cette espèce développe des feuilles dentées fort inégalement ou très diversement lobées. Nous ne demandons pas qui voudrait s'amuser à ce jeu, mais nous voudrions savoir comment on s'y prendrait, le même arbre, le même rameau présentant des formes de feuilles absolument divergentes.

Pour en revenir à nos fayards, nous insistons sur le spécimen de quatorze centimètres, provenant du Risoud et décrit plus haut.

Lui aussi nous montre, sur une longueur bien restreinte, des feuilles dont le limbe exhibe les aspects les plus dissemblables. Cet exemplaire nous sert de trait d'union entre la forme ordinaire des feuilles du hêtre et celles de nos autres fayards du Risoud et de Petrafelix; il nous confirme dans l'opinion que la création de variétés nouvelles, à l'état spontané du moins, n'est pas ici suffisamment motivée.

Laissons aux jardiniers leurs variétés de spéculation, et restons-en, *quant à la forme de la feuille* du hêtre commun, aux caractères de l'espèce aborigène, notre essence sylvicole, puis, élargissant un peu le cadre que nous a si bien tracé Mathieu dans sa „Flore forestière“, essayons de définir la configuration de cette feuille pétiolée dans les termes suivants:

„ovale ou ovale-oblongue, courtement acuminée, entière, souvent sinuée-denticulée sur les deux tiers supérieurs de ses bords, parfois fortement et largement dentée, pouvant même être crénelée ou presque pennatifide.“

Berne, le 28 juillet 1894.

P. Bertholet.

Vereinsangelegenheiten.

Die Jahres-Versammlung des schweizerischen Forstvereins am 19.—21. August 1894 in Freiburg.

Die diesjährige Versammlung des schweizerischen Forstvereins war etwas schwächer besucht, als man nach den interessanten Verhandlungsgegenständen und dem in Aussicht genommenen anziehenden Exkursionsgebiet hätte erwarten dürfen. Namentlich fehlten die Vertreter der Ostschweiz. Immerhin hatten sich teils am Sonntag nachmittag, teils erst am folgenden Morgen zu den Verhandlungen im Rathause bei 80 Festteilnehmer eingefunden. In Vertretung des durch Krankheit abgehaltenen Hrn. Staatsrates Bossy, leitete Hr. Staatsrat Théraulaz, welcher schon im Jahr 1874 die Vereinsversammlung präsiert hatte, die Verhandlungen und eröffnete dieselben mit einem Rückblick auf die Fortschritte, welche das freiburgische Forstwesen seit jener Zeit durch Vergrößerung des Staatswaldareals, Vermehrung und bessere Instruktion des untern Forstpersonals, neue Waldanlagen und Verbaue im Gebirge etc. gemacht hatte.

Sodann erstattete namens des ständigen Komitees dessen Präsident, Hr. Kantonsforstinspektor Roulet, Neuenburg, nach warmen Worten der